



Image: Sandra Richard (Source: DR)



Image: Catherine Radosa (Source: DR)

IMAGES ET IMAGINAIRES DE LA RECONSTRUCTION 1/ORLÉANS

La Maison de l'Architecture du Centre et l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts Tours-Angers-Le Mans (ESBA TALM) sont heureuses de vous présenter, en partenariat, la création d'un dispositif inédit d'exposition. Pendant trois soirées, l'espace urbain va devenir l'écran mémoriel de sa propre histoire.

Les villes sont de singuliers lieux de mémoire, à la fois condensés d'histoire(s) et espaces par excellence d'expression du présent, de telle manière que souvent l'histoire disparaît sous la peau du vivant. Certains regards savent cependant retourner cette peau pour révéler ses strates invisibles. Les architectes s'y attèlent parfois, les historiens de l'urbanisme et de l'architecture le font de manière savante et les artistes aiment à réactiver cette conscience partagée avec les habitants.

La Reconstruction à Orléans – un laboratoire national

Le 6 octobre 1944, le MRU lance l'un des premiers chantiers expérimentaux de la Reconstruction en France : celui de « l'îlot 4 » à Orléans, situé entre la rue Bannier, la rue du Colombier et la Place du Martroi. Le choix de la ville d'Orléans repose sur l'importance de ses travaux préparatoires pour la reconstruction du centre-ville. Ils préconisent le « zonage » par regroupement des grandes fonctions urbaines, le remodelage des parcelles par remembrement, et la rectification et l'élargissement des voiries par expropriation. « Orléans a été ville prioritaire. Elle a été la première ville de France à voir présenter un projet de remembrement. Elle restera ville prioritaire et ainsi bénéficiera d'une reconstruction rapide »⁵.

Ces plans d'aménagement bouleversent complètement l'ancienne structure parcellaire de la ville, même si en grande partie l'orientation des îlots se fait en s'inspirant de l'ancien tracé. Seule la place du Général de Gaulle est créée et la rue Royale élargie avec ses arcades piétonnières. Ce découpage parcellaire permet une reconstruction rapide, économique et en accord avec les principes modernistes du « zonage ». Mais si le tracé est proche de l'ancien, la structure de l'habitation, elle, ne l'est pas. La reconstruction se doit d'opérer de manière rationnelle et planifiée à une grande échelle. Elle nécessite une organisation rationnelle de la distribution des logements qui se fait donc par un regroupement et une redistribution des parcelles de terrains entre les propriétaires sinistrés. Les associations de sinistrés furent créées afin que l'Etat ait des interlocuteurs bien identifiés dans la mise en place des plans de reconstruction. Entre l'expropriation générale ou le remembrement, l'Etat choisit la deuxième voie, plus équitable et moins onéreuse à court terme pour la ville.

La précocité des plans de la reconstruction de la ville, dont les fondements furent posés notamment par Jean Royer (urbaniste) et Jean Lehuérou Kérisel (ingénieur des ponts et chaussées), est due à la continuité avec les plans établis entre 1942 et 1943. Après la libération, l'élan de la reconstruction est également fortement alimenté par le Maire Chevallier (nommé depuis le 23 août 1944) qui va créer une commission extra-municipale – La Commission de la Renaissance d'Orléans.

Une préfabrication « modérée » – synthèse entre traditions artisanales et procédés industrialisés

Les procédés théoriques de préfabrication expérimentés en partie pendant la guerre sous le régime de Vichy, et notamment lors des concours de 1943 et 1944 en « vue de l'amélioration des procédés de construction du bâtiment », jetteront les bases pour les technologies choisies à partir de 1944.

L'architecte choisi pour cette première grande opération urbaine et architecturale à l'échelle nationale fut Hippolyte Pierre (Poi) Abraham (1891 - 1966). Il fut assisté par Marcel Brun et René Dupêcher qui s'attachèrent la collaboration locale des architectes Boitel, Durin et Leroux.

Abraham est un ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts. Il commence à travailler dès 1916 dans l'atelier Hennebique, l'une des entreprises les plus importantes dans la construction en béton armé à l'époque. Pendant les années 1920, il crée sa propre agence et se spécialise dans la construction de sanatoriums. En 1938, il est nommé Architecte du Gouvernement, puis en 1941, chargé de mission auprès de la Direction de la Construction. Il fait à ce titre partie, de 1943 à 1944, du jury des concours déjà mentionnés

Les propositions des deux jeunes artistes issues de l'école du Mans, Catherine Radosa et Sandra Richard, mettent ici l'accent sur l'histoire et la mémoire touchant aux premières reconstructions après 1945 dans le centre-ville d'Orléans, l'un des tout premiers chantiers expérimentaux français, réalisé sous la direction de l'architecte Poi Abraham. Entre récits de vie et réflexion patrimoniale, Images et Imaginaires de la Reconstruction 1/Orléans fait revenir cette mémoire sur les murs mêmes du centre ville par la projection de deux créations vidéo de grand format, inscrites sur les façades du CRDP, rue Notre-Dame de Recouvrance, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2013. Bientôt d'autres expositions sous forme de projections monumentales sur la Reconstruction verront le jour dans d'autres villes de la région Centre : à Gien, Blois, Tours...

Quelques remarques historiques Les destructions entre 1939 et 1945 en France et à Orléans

Le bilan de la Deuxième Guerre Mondiale fut très lourd. Les destructions ont touché la quasi-totalité du territoire français. Quelques chiffres : 1 851 communes de 64 départements furent dévastées. Environ 1 900 000 bâtiments d'habitation, soit 18% du parc immobilier français est détruit au sortir de la guerre. À cela il faut ajouter la destruction de 120 000 usines, 4000 ponts fluviaux, 7500 ponts routiers, 115 gares, 1900 ouvrages d'art, 22 000 km de chemin de fer et 250 000 exploitations agricoles. Le Loiret, et surtout les villes d'Orléans, Gien, Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire et Saint-Denis-de-l'Hôtel, du fait de leur situation géographique stratégique, est l'un des départements les plus touchés. Au total 4099 immeubles sont sinistrés dans le Loiret. Pendant le mois de juin 1940, les bombardements allemands causent la destruction entière ou partielle de certains quartiers du centre-ville d'Orléans : 1217 habitations sur 17 000 immeubles (soit 226 000 m³ de ruines à déblayer). La deuxième vague de bombardements, déclenchée en mai-juin 1944 par les alliés, est responsable de la destruction de 3169 immeubles au nord d'Orléans et près de 1000 à Fleury-les-Aubrais.

La Politique de l'État face à la Reconstruction du pays

Après une telle démesure dans la destruction, comment reconstruire le pays? Faut-il engager un travail de très longue haleine de reconstruction à l'identique alors que l'urgence du relogement se fait sentir de façon impérieuse? Faut-il plutôt prendre modèle sur les expérimentations des architectes et urbanistes modernistes développées depuis les années 1920 et axer la Reconstruction sur les nouvelles techniques de préfabrication?

Deux modèles s'affrontent. Le régionalisme archaïsant et antimoderniste de la projection vichyste qui vante une société rurale idéalisée, est diamétralement opposé aux objectifs sociaux des visions modernistes des années 1920. « Songez que depuis plus d'un demi-siècle, les petites villes, les campagnes s'enlaidissent, les caractères régionaux s'effacent (...) N'hésitez pas à regarder les maisons traditionnelles des petites villes et des villages : chefs d'œuvres des artisans d'autrefois. Elles sont l'expression parfaite du genre de vie de nos ancêtres »¹. Cette idéologie s'impose rapidement pour les cinq communes sinistrées en 1940 dans le département du Loiret - Gien, Orléans, Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire et Saint-Denis-de-l'Hôtel. Le préfet du Loiret ouvre ainsi, en novembre 1940, l'un des premiers concours de la Reconstruction sur le thème : « Reconstruire les cités détruites sur les bases traditionnelles et selon les nécessités actuelles »². Dans les faits cependant, ce régionalisme affirmée dans la « Charte de l'architecte recons-

« pour l'amélioration des procédés de construction » dont plusieurs projets concernaient déjà le chantier de l'îlot 4 à Orléans. Ceci explique entre autres pourquoi Poi Abraham fut engagé par le MRU après 1944 pour la reconstruction d'Orléans, dont l'Etat sera maître d'œuvre.



© METL-MEDDE - Fond MRU - Destructions au centre d'Orléans, 1944/45

L'originalité de la méthode développée par Abraham consiste en une préfabrication-montage qui implique le façonnage sur place des matériaux usuels et l'emploi d'éléments standard (planchers en béton précontraint, blocs de croisées, carreaux de parement). Avec ce procédé, on visait la réduction des délais de construction en chantier et de fortes économies de mains d'œuvre. La grande nouveauté était donc la substitution de la « préfabrication-montage » au façonnage sur le tas. Ceci impliquait la création de toute une chaîne de production et notamment la construction d'usines de préfabrication sur le chantier. Ce procédé d'application de la « chaîne de montage » permettait à la fois le contrôle de l'efficacité des nouvelles techniques employées mais aussi le chronométrage des temps d'exécution des divers ouvrages. Suite aux recherches sur l'amélioration de la rationalité du chantier par le procédé du chronométrage, on a pu par exemple constater que « le nombre d'heures de travail par mètre carré est passé de 41 heures pour l'îlot 4, à 28 heures pour l'îlot 1, pour atteindre seulement 26h30 pour l'îlot 5 »⁶.

Cependant, la véritable spécificité du processus constructif engagé consistait dans l'étroite association entre les procédés industriels et les traditions artisanales du bâti. A signaler notamment la nouvelle technique de maçonnerie de l'îlot proposée par l'entreprise Croizat & Angeli qui associe la méthode traditionnelle de banchage aux éléments préfabriqués, la combinaison de la technique ancestrale du mur banché (connue depuis le XVII^{ème} siècle) avec la mise en œuvre de parements et de cadres de fenêtres préfabriqués en pierre reconstituée. Ce procédé développé par Croizat & Angeli consiste à monter les parements extérieurs et intérieurs sans échafaudage, à partir de blocs croisés mis en place par un dispositif temporaire, jusqu'au coulage d'un béton maigre entre les deux plans de parement. Ce procédé était également une solution au problème d'étanchéité à l'air et à l'eau, même si en réalité les problèmes persistaient dans les premiers logements.

Par ailleurs le rapport à l'histoire se traduit par un rapport plus direct aux traditions architecturales. C'est la réactualisation et le recyclage de la figure de la voûte maçonnée – gothique, classique et catalane – que l'architecte expérimente pour la reconstruction orléanaise. Le rapport aux théories de Eugène Viollet-le-Duc devient visible. Issu d'une thèse qu'il écrit en 1934 sur « Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval », Abraham met en œuvre l'hypothèse que la forme architecturale médiévale découle d'un système rationaliste distinguant la structure de la forme. Mais c'est aussi son souci pour

la reconstruction technique à la Reconstruction »³ ne verra que de rares réalisations, Gien par exemple.

Pourtant, la législation urbanistique qui commence à s'inventer sous l'Occupation servira de base pour la Reconstruction à partir de 1944. Car si l'approche architecturale du régime de Vichy vante « le retour au terroir », la nouvelle approche urbanistique est à la recherche d'une rationalisation des procédures de construction et pose les bases de sa planification à l'échelle de la ville. La loi sur l'urbanisme du 15 juin 1943 est ainsi particulièrement importante : au-delà de la simple reconstruction des bâtiments endommagés, la planification urbaine est mise au premier plan. Or, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce débat prolonge les réflexions de l'entre-deux-guerres visant à une politique moderne d'agrandissement des villes. Elle rejoint en grande partie les idées phares de certains des grands architectes modernes comme Le Corbusier qui ont réfléchi à l'aménagement rationnel des villes avant et pendant la guerre⁴. Finalement, la Reconstruction française d'après 1945 va mettre en place une vision technicienne de l'architecture et de la ville qui démontre également l'impact des expériences américaines, telles que celles montrées en France en 1946 au Grand Palais lors de l'exposition sur la « National Housing Agency ».



© METL-MEDDE - Fond MRU - Chantier îlot 5, Orléans, 1945

Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) est créé par décret le 16 novembre 1944. Sa politique va largement au-delà du simple but de reconstruire et de réparer des bâtiments sinistrés. Elle consiste à repenser la ville toute entière et à inventer un mode de relation avec les sinistrés. Sous le mandat de Raoul Dautry, premier Ministre du MRU, un organigramme complexe se crée comptant des directions générales (de l'Urbanisme, des Travaux), des commissariats (aux Dommages de Guerre notamment) et des inspections générales assurant la liaison avec des délégués départementaux. Au-delà de la mise en œuvre d'un programme national de la Reconstruction, l'Etat met en place des procédures de dialogues avec les victimes et encourage la création d'associations de sinistrés (ordonnance n°45-610 du 10 avril 1945). Avec Eugène Claudius Petit, second Ministre du MRU, (11 septembre 1948 - 20 février 1952), l'objectif majeur de la politique de l'Etat vise à une transformation concrète de l'habitat à l'échelle de la société entière. Il s'agit de faire reculer de façon drastique la vétusté et l'insalubrité. A côté des « sinistrés de la guerre », l'objectif est de prendre en compte les « sinistrés de la vie » dont les habitations n'étaient que des taudis au regard des exigences modernistes et hygiénistes.

la forme urbaine qui est le résultat d'une approche plus traditionnelle. Ainsi la réactualisation de l'îlot fermé sera révisé et modernisé par la création des cours intérieures aux fonctions diverses pour les habitants.

Cependant la préfabrication incitait à la standardisation et à la normalisation de tous les éléments de construction. Toutes les dimensions d'objets à fabriquer sont codifiées : salle de bain standard d'une largeur de 1m65 ; cuisine standard de 2,40 x 3,60 m. A cela correspondait une architecture modulaire, dont l'échelle était de 2,5 cm, 5 cm, 10 cm, 20 cm, 40 cm, 80 cm. Ce module sera également choisi en fonction des dimensions du bâtiment à quadriller. Le tout était donc basé sur la formule arithmétique $a(n) = a(1) \times q(n-1)$. Une autre innovation importante de l'îlot 4 est le procédé BLOCO des entreprises Chaffoteaux et Maury : un équipement multifonctionnel de tuyauterie applicable à la fois pour la cuisine, la salle des bains et les toilettes. Toute l'économie porte sur la consommation moindre du volume d'acier et de ciment.

Permettant légèreté et économie de matière, l'utilisation du béton précontraint développé par l'ingénieur Eugène Freyssinet dès 1928 devait devenir le système de construction incontournable après 1945. À cet égard, le chantier de l'îlot 4 est considéré comme « la première application aux planchers d'habitation à l'échelle industrielle du béton précontraint, du grand ingénieur français Eugène Freyssinet »⁷.

En même temps, Abraham utilise ce qu'il appelle la « préfabrication de la pierre appareillée (du parpaing typifié) sous forme de plates-bandes, blocs-croisés et autres éléments constructifs »⁸. Il s'agit donc d'un principe mixte d'emploi de techniques artisanales réactualisées avec des techniques mécaniques et industrielles⁹. Dans ce cadre, quatre champs d'intervention sont définis qui, dans leurs interrelations, définissent le caractère spécifique du projet : les murs (porteurs), les planchers (précontraints), les ouvrages légers de distribution intérieure (cloisons et plafonds préfabriqués, blocs-menuisiers), les blocs d'équipements sanitaires (blocs et éléments usinés). Selon Abraham, « il s'agit moins de faire surgir des solutions entièrement nouvelles que d'adapter de très nombreuses et bonnes solutions connues à un rythme plus industrialisé du bâtiment »¹⁰. Un nouveau modèle de construction qui renvoie à l'univers productif et constructif de la pierre est ainsi élaboré.

Sur le plan architectural, ceci permettra un nombre de variations illimitées de combinaisons modulaires. L'opération d'Orléans représente ainsi un tournant dans l'industrialisation des procédés de maçonnerie classique.



© METL-MEDDE - Fond MRU - îlot 4, angle rue Bannier, Orléans 1946

Une architecture de la loi modulaire

« L'Architecture dont la guerre vient de détruire tant de merveilles, va-t-elle subir un recul du fait de la machine produisant en série des formes stéréotypées? »¹¹. Voilà une question clé soulevée par l'architecte Pol Abraham en 1945 dans le préambule de « Reconstruire selon des procédés préfabriqués ». Les procédés de préfabrication ne sont pas vus par lui comme une fin architecturale en soi mais comme une « technique qui se réduit à un trajet causal qui va de la matière à l'objet ».

L'architecture préfabriquée constitue un défi architectural très vaste pour Abraham qui doit réinventer un art de bâtir. Il souligne déjà en 1943 que « c'est la création d'un réalisme constructif qui sauvera l'architecture ». L'approche architecturale d'Abraham révèle, à travers l'emploi de la normalisation modulaire, de la standardisation et de la typisation, comment la construction préfabriquée peut s'imposer comme un nouveau langage architectural. Pour Abraham, « la préfabrication peut être la base d'une architecture caractérisant son époque à l'égal du classicisme et du gothique, capable peut-être de rendre moins cruel le souvenir de tant de choses de qualité à jamais disparues. En effet, l'obligation de composer suivant une loi modulaire est une discipline salutaire obligeant l'architecte à chercher le rythme et la proportion au détriment du pittoresque arbitraire »¹².

La recherche architecturale associée à une industrialisation de la construction génère des critiques au sein de la ville dès la fin des années 1940. Pierre Chevallier, député-maire d'Orléans souligne à cet égard : « Sans doute il faut soumettre le volume des bâtiments à une discipline, bannir de leurs façades les fantaisies trop agressives, mais en admettant, en provoquant même la variété »¹³.

L'îlot 4 se compose de 17 immeubles alignés de trois à quatre étages présentant une superficie totale de 8000 m². La dimension du modulaire et du standardisé se retrouve à travers le quadrillage des carrés qui compose la totalité des façades qui par ailleurs traduit sur un plan architectural, une ordonnance de tradition quasi classique sur les murs. Tout détail architectural est soumis à cette ordonnance, tout en gardant une variabilité qui se manifeste à travers le traitement des angles arrondis, des sculptures, des fenêtres, des claustras, etc. Pour Abraham, « l'esthétique de l'avenir devra s'accommoder de la normalisation modulaire, des grandes séries et des simplifications de parti et de forme qui imposera l'industrialisation des chantiers »¹⁴.



© METL-MEDDE - Fond MRU - Angle rue des Minimes, Orléans, 1947

CATHERINE RADOSA -Voix projetées (55 min)

[Le travail de Catherine Radosa] est une tentative de faire coexister l'unicité de tout être et son appartenance à une communauté, qu'elle soit de sang, sociale ou économique. Son travail se tient dans cette inquiétude de s'approcher de l'être sans abandonner le projet « politique » du groupe, de ce qui relie. C'est donc un projet précieux à notre époque...

Jean Charles Hue

Catherine Radosa travaille principalement avec l'image fixe et l'image en mouvement, le son, la performance, l'installation et la vidéo-projection in situ dans l'espace public, souvent dans la rue, qui constitue l'un de ses espaces de prédilection. L'identité, la frontière et la mémoire sont des thèmes principaux qui relient sa démarche.

En se rapprochant de communautés et d'individus, en nouant les contacts par le regard, l'échange, la parole et l'écoute, par la prise de vue consentie, elle développe des questions autour de l'identité personnelle et collective et des sujets sensibles sociaux et politiques.

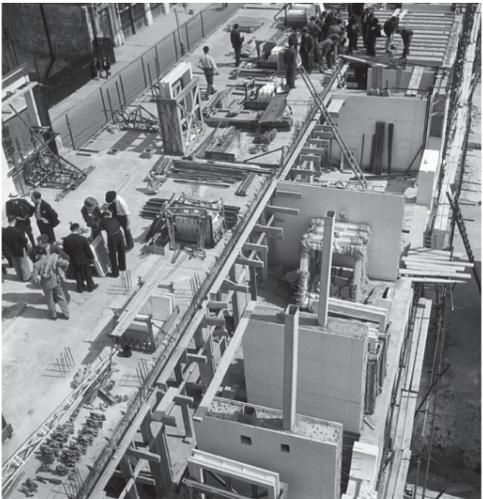
Par un autre regard, à travers la recherche d'un langage artistique et plastique, l'allégorie et la métaphorisation, elle tente de déplacer des idées préconçues et de raconter l'histoire autrement en donnant la parole à ceux qui ne l'ont pas habituellement.



Voix projetées, écrit et réalisé par Catherine Radosa 55', double projection.

En ouvrant un autre regard sur l'histoire, sur la façon de la rapprocher, de la raconter, à partir de la Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale à Orléans et sa mémoire dans le contexte d'aujourd'hui, le film est produit par les rencontres et les situations variées, de matériaux sonores et visuels, tant actuels que tirés d'archives ; il est porté par la parole de l'expérience et de la mémoire personnelle et par le vécu de la ville et de l'architecture. Les glissements entre portrait situé, document, représentation subjective et collective constituent une trame narrative ouverte et fragmentée.

Extrait du Prologue du film
DES TRACES D'UN REGARD, UN PRÉSENT LOINTAIN.
UN MÉLANGE DES POINTS DE VUE.
DOCUMENT, DESCRIPTION, PREUVE.
LES SOUVENIRS DES AUTRES RESTENT UN VÉCU SEULEMENT IMAGINABLE.
LES IMAGES SONT LÀ.
QUELQUES-UNES. PEUT-ÊTRE PAS ASSEZ.



© METL-MEDDE - Fond MRU - îlot 4, immeuble, procédé de Croizat, Orléans, 1946

Le chantier expérimental de l'îlot 4 (1944 – 1946) reste le premier projet abouti en France de cette phase de la Reconstruction (1945 – 1955). À partir de 1945, la leçon d'Orléans permit le dépassement des méthodes artisanales d'avant-guerre. Elle instaura par un compromis architectural et urbain entre l'ancien et le nouveau, la volonté de moderniser la totalité du pays (Le Havre, Royan, Noisy-le-Sec, etc.) et sera le déclencheur de l'engagement du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour l'industrialisation de la construction qui fleurira notamment dans les chantiers des « grands ensembles » des années 1960. L'historien de l'architecture Bruno Vayssière écrivait ainsi : « La naissance du grand ensemble se situe en plein cœur des centres urbains historiques d'Orléans ».

Elke Mittmann

Directrice de la MA Centre et Docteur en histoire de l'architecture

1Charte de l'architecte reconstruteur, Imprimerie Nationale Paris, 1941, p. 10 ; 2« Les concours et expositions organisés par la préfecture du Loiret », in : Urbanisme, janvier-mai 1941, 10^e année, pp. 33, 34 ; 3 Voir: Jean-Claude Vigato, L'Architecture régionaliste, France 1890 – 1950, éditions Norma, Paris 1994, p. 287 ; 4 Le Corbusier expose au gouvernement de Vichy ses idées dans La Maison de l'homme (en collaboration avec François de Pierrefeu), Plon, Paris, 1942 ; 5 C. Giacobbi, Le remembrement, in: N° spécial de La République du Centre, 1945 ; 6 Robert Boitel, Pol Abraham, architecte en chef. « La reconstruction de la rue Bannier », in: Bulletin de la Société Archéologique et Historique d'Orléans, N° 9, octobre 1982, p.3 ; 7 Pol Abraham, Une expérience de préfabrication, p. 10 ; 8 Pol Abraham, Architecture préfabriquée, Paris, Dunod, 1946, p. 3 – 6 ; 9 « Le grand architecte Pol Abraham mène la guerre à l'enduit », in : La Presse, 15 sep. 1950 ; 10 Pol Abraham, Architecture préfabriquée, Paris, Dunod, 1946 ; 12 Voir :Pol Abraham op.cit.

Bibliographie

DURAND, Yves. Les Reconstructions d'Orléans, Tours et autres villes du Val de Loire détruites en 1940-1944. In Du Dessin au destin : villes reconstruites. Volume 1 : actes du deuxième Colloque international des villes reconstruites, [Lorient, 20-22 janvier 1993]. (1993 ; Lorient). [Paris] : L'Harmattan, 1994, p. 305-315 ; Pol Abraham : architecte, 1891-1966 : exposition, Paris, Centre Pompidou, Galerie du musée, 5 mars-2 juin 2008 / [catalogue sous la direction de Frédéric Migayrou], - Paris : Centre Pompidou, 2008 ; Les Grands ensembles : une architecture du XXe siècle / Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines ; [coordination et suivi éditorial Élisabeth Henry ; avant-propos Gérard Hamel], - Paris : D. Carré éditeur, 2011 ; Jeu de Paume, Le Point du Jour, Photographies à l'œuvre. Enquêtes et chantiers de la Reconstruction. 1945 – 1958, Paris 2011

Archives INA – Institut National de l'Audiovisuel - Archives départementales du Loiret - Archives municipales de la Ville d'Orléans - Archives photographiques METL-MEDDE-Fonds MRU - Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement - Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie - Ciclic : Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

PEUT-ÊTRE UNE AURAIT SUFFIT.

ELLES CHANGENT SOUS NOTRE REGARD.

ELLES EXISTENT CAR NOUS SAVONS QU'ELLES SONT LÀ. CACHÉES, OU SOUS NOS YEUX.

UN SUPPORT DES VÉRITÉS ÉCRITES, DES VÉRITÉS CHANGEANTES. UN SOUVENIR FRAGILE QUI ÉCHAPPE TOUJOURS.

JE CHERCHE LES VISAGES SANS OUBLI, LES EXPRESSIONS QUI ME LAISSERAIENT IMAGINER CE QUE JE NE VOUDRAIS PAS VIVRE. L'IDÉE D'UN CHANGEMENT, DE L'IMPOSSIBLE ET DU POSSIBLE. DÉSORMAIS.

(...)

Née en 1984 à Prague, Catherine Radosa déménage en 2005 en France pour y faire des études supérieures en art. Diplômée en 2012 de l'ESBA TALM (Le Mans), elle vit et travaille à Paris et dans d'autres lieux du monde où elle va à la rencontre des sujets et des contextes, historiques et socio-politiques. La projection dans l'espace public est l'un des aspects de son travail récent.

WWW.CATHERINERADOSA.NET

SANDRA RICHARD - Le cri des pierres (32 min)

L'ouverture à des champs artistiques pluriels est un élément essentiel du travail de Sandra Richard. Ses œuvres, inspirées par la musique et la littérature, traversent différents domaines plastiques où cohabitent la performance, la lecture, la conférence, la création sonore, la projection vidéo et le dessin. Qu'elle soit comprise en tant qu'événement accompli ou processus de création, c'est bien l'idée d'expérience, d'un partage du sensible, qui sillonne l'ensemble de son œuvre. C'est par la confrontation de ses œuvres aux espaces qu'elles occupent que naît une corrélation ténue entre l'histoire du lieu et ce que l'œuvre communique. « Je cherche à habiter les espaces. Une relation autre se noue. Cette attention portée à l'inscription des œuvres dans leur environnement spécifique rend possible la renaissance ou la survivance d'un lieu sous un regard nouveau et sensible ». C'est le cas de ses installations présentées dans des thermes romains, les cachots d'une abbaye, les cellules d'un hôpital psychiatrique et ses projections vidéos dans l'espace urbain. L'œuvre, créée dans et à partir de lieux emprunts d'une forte historicité, devient une hétérotopie de l'expérience humaine. Elle suscite une réflexion sur notre rapport au temps, à l'Histoire, à l'espace, à notre conscience perceptive. Recréer des lieux, c'est donner à (a)percevoir sous l'expérience, sous les mots, quelque chose de différent : une sorte de révélation.

Le cri des pierres

Au croisement des genres où se mêlent narration, fiction et documentaire, construit à partir d'archives vidéos, photographiques et textuelles, Le cri des pierres aborde la question de la Reconstruction architecturale après 1945. Sous des points de vue de nature différente, un jeu de voix multiples construit le récit. Elles dialoguent, se répondent, s'isolent parfois ou s'entremêlent. Il y a le récit fictif d'un narrateur, sinistré d'Orléans suite aux bombardements de 1944. Il décrit son quotidien et confie son incapacité à « vivre, de nouveau ». Il y a l'objectivisme d'une voix féminine, sans origine, sans corps, sans histoire. Il y a des chuchotements poétiques. Collage de citations (Le Corbusier, Reverdy) qu'à priori rien ne lie. S'ajoutent une

GRANDE IMAGE LAB

Le but de l'art public critique est de dévoiler par des moyens critiques et de révéler publiquement les mécanismes psychopolitiques de l'opération formelle (culturelle) du Mur. (...) L'objectif culturel de l'Art Public Critique est de Démurer publiquement le Mur.

Krzysztof Wodiczko
New York, 1984

Grande Image Lab est un groupe de travail au sein de l'unité de recherche de l'École des Beaux-Arts du Mans (EPCC ESBA TALM), qui réunit artistes, étudiants, universitaires, intéressés par la pratique et la réflexion sur la pratique de la projection monumentale dans l'espace public. Au travers de divers partenariats, comme ici avec la Maison de l'architecture Centre, GI Lab met en place des programmations publiques pour diffuser des travaux d'artistes, souvent jeunes mais pas seulement, et développe des recherches théoriques et historiques. L'histoire de la rue, de la ville, de l'espace public croise les usages contemporains de l'image, avec des moyens techniques de haut niveau au travers d'un partenariat d'entreprise (ETC London-Paris, groupe Ineo) mais aussi avec l'héritage de l'art hors les murs et d'autres expériences artistiques. GI Lab est ouvert à toutes les écritures de l'image.

La projection vidéo de grande échelle est cependant un moyen privilégié, exigeant mais très souple, permettant de chercher une adéquation entre lieu et image, entre sens des œuvres et inscription dans l'espace commun. Si un artiste comme Krzysztof Wodiczko dans les années 80 formulait les choses presque en travers d'activiste, la dimension critique est plus que jamais nouée à la puissance du visuel, à l'exigence formelle.

Au travers du projet partagé ici à Orléans, les artistes ont développé leur langage entre archive et fiction, entre rêverie et document, mémoire et présent. Si la forme filmique s'impose, elle joue sur le double écran formé par l'architecture, la temporalité des voix et du son, proposant des formes ouvertes à l'attention du spectateur, simple passant ou regardeur attentif. Le passé de la ville et du quartier contient une force enfouie, que les artistes font respirer. Sandra Richard travaille souvent avec le texte, l'image et la performance. À Orléans, elle se tient entre fiction et document. Catherine Radosa utilise l'image, la parole et la performance, proposant ici un abord singulier de l'histoire de la ville et de la mémoire au présent. Le cri des pierres (Sandra Richard, 30') et Voix projetées (Catherine Radosa, 55') ont été conçus et produits pour la situation.

Informations : www.esba-lemans.fr/content/grande-image-0/
www.projectile-lab.org/

Christophe Domino

Critique d'art, enseignant à l'ESBA TALM

Images et Imaginaires de la Reconstruction 1/Orléans

Projection publique les 13, 14, 15 septembre 2013, Orléans - une initiative de la Maison de l'Architecture du Centre, Orléans et de Grande Image Lab Unité de recherche de l'École Supérieure des Beaux-Arts TALM, Le Mans

Suivi de projet: Elke Mittmann, Christophe Domino

Mise en œuvre: Projection vidéo : Léo Farré (ETC), Projection sonore, création : Antoine Charon, Florestan Gutierrez (Sound to sight), Installation : Olivier Chouteau (ESBA TALM)
Avec le soutien de: La Maison de l'Architecture Centre, l'ESBA TALM, ETC London/Paris, DRAC Centre – Direction Régionale des Affaires Culturelles, La Ville d'Orléans, SCEREN-CRDP – Centre régional de documentation pédagogique, CPAM Loiret, Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

autre « voix », textuelle, qui apparaît ponctuellement à l'image. Déconstruction narrative, ces sources hétérogènes s'assemblent par une construction méticuleuse entre la voix, le son et l'image. Il y a le texte. Sa mise en forme sonore. L'extraction des images d'archives s'ensuit. Contrairement au montage « classique », un renversement s'opère : le son précède l'image. Les archives sont continuellement entrecoupées. Une radicalité visuelle, un « archivisme minimaliste », qui rythme le récit et procure une intensité d'autant plus forte. La primauté du son et la parcellisation des images suscitent un travail de reconstruction mental pour le spectateur. Les sons diffus et continus (vent, respiration, drones) s'effacent progressivement au profit de sons électroniques et industriels. Le silence, tant sonore que « visuel », tient une place importante. Dans la première partie, l'image du vent, dans sa portée symbolique, est intimement lié à celle des ruines. Référence à la peinture et la poésie romantique. Dans la dernière partie, des sons industriels, plus saccadés, illustrent les avancées techniques dans une France d'après guerre en pleine reconstruction.

Née en 1988, Sandra Richard vit et travaille en France.

Elle a étudié à l'École Supérieure des Beaux Arts du Mans, et obtenu en 2012 son Diplôme National Supérieure d'Expression plastiques (DNSEP) avec les Félicitations unanimes du Jury. Elle montre son travail dans divers contextes, souvent par projection grand format.



Le cri des pierres, écrit et réalisé par Sandra Richard 32', double projection.



Archives photographiques du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement et du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie

Maison de l'Architecture du Centre
Association loi 1901 - n°0454015860
44/46 quai Saint Laurent - 45000 Orléans
tel: 02 38 54 08 96 - fax: 02 38 42 04 23
email: mdacentre@wanadoo.fr